

12 juin 1996, Québec

Conférence de presse sur l'ordre du jour de la Conférence fédérale-provinciale

Le Modérateur: De toute façon, je dirais que c'est une demande de tous fermer les cellulaires, autant le personnel journalistique que le personnel des cabinets et M. le premier ministre fera une brève déclaration d'ouverture et il y aura 15 minutes de questions qui suivront, 10 en français et cinq en anglais. M. le premier ministre.

M. Bouchard: Merci. Mesdames, messieurs, j'ai pris connaissance avec attention de l'ordre du jour de la Conférence fédérale-provinciale qui nous a été envoyé au début de la semaine. Je dois dire que je suis très déçu par l'ordre du jour. J'y vois des éléments extrêmement négatifs. D'abord, il m'apparaît que le gouvernement fédéral souhaite réaliser des percées nouvelles dans le domaine des empiétements de nos compétences du Québec, en particulier. J'en vois pour preuve le désir de créer une commission canadienne des valeurs mobilières alors qu'il s'agit d'une juridiction exclusivement québécoise et que nous avons déjà notre propre commission. Le désir de créer une agence de perception des revenus alors que nous, au Québec, notre propre ministère du Revenu et que c'est une vieille victoire qui remonte à M. Duplessis et qu'on veut annuler. On veut créer une inspection des aliments dans les domaines qui nous sont propres et, en plus, on s'inspire d'un document qui a été préparé par les provinces, les autres provinces, les provinces anglophones du pays pour réaliser ce qu'on appelle l'union sociale, mot vertueux, pour transférer au gouvernement fédéral des responsabilités dans le domaine de l'aide sociale, dans le domaine des revenus pour les aînés et dans d'autres domaines qui sont de juridictions provinciale et québécoise. C'est un vieux combat que le fédéral a toujours tenté de gagner et qu'il a réussi partiellement à gagner et qu'il veut maintenant terminer.

Il y a aussi des opérations qui sont très cosmétiques, le transfert des mines, des forêts et ainsi de suite. Quand on regarde ce que c'est, en réalité, c'est un véritable délestage. On décentralise les factures, on garde le contrôle par la définition de normes dans les secteurs qui sont de juridiction exclusivement québécoise, puis on garde les impôts, on garde le contrôle sur les programmes, puis on laisse, en particulier, le Québec assumer le fardeau de tout cela. Alors, si c'est ce qu'on appelle le renouvellement de la fédération, on repassera. Puis, on revient encore avec cette tentative perpétuelle du gouvernement fédéral de faire reconnaître le pouvoir de dépenser. On sait que le pouvoir de dépenser est une créature du gouvernement fédéral, que ce n'est pas dans la constitution, mais que le fédéral a toujours souhaité conserver ce pouvoir qui est une sorte de cheval de Troie par lequel il peut enfoncer les juridictions des provinces. C'est ce qu'il a réussi à faire jusqu'à maintenant. Nous ne l'avons jamais reconnu. Au contraire, tous les combats du Québec ont été de le supprimer et, maintenant, le fédéral revient à la surface avec ce projet de nous faire approuver à l'avance l'usage qu'il pourra faire du pouvoir de dépenser pour d'autres intrusions dans d'autres domaines qu'il juge probablement plus intéressants pour l'avenir et pour lui que des domaines qu'il déleste, comme le cas des forêts et des mines.

Au fond, ce que je conclus, moi — on verra si c'est le cas rendu là-bas, parce que j'irai, certainement — c'est qu'il y a là une tentative à peine voilée, d'un renouvellement « Trudeauiste ». C'est une poussée centralisatrice nouvelle, de la part du gouvernement fédéral, qui, dans certains cas, d'ailleurs, est particulièrement inquiétante puisqu'elle

s'appuie sur un appui de la totalité des neuf provinces anglophones. Je pense au cas des programmes sociaux — il n'est peut-être jamais arrivé que le fédéral ait eu une pareille unanimité avec l'ensemble des provinces anglophones — c'est un peu... certains emploieront un mot gentil pour dire que c'est habile puisqu'il va prétendre que ce sont les provinces qui le lui demandent alors que, lui, qu'est-ce qu'il va faire pour résister à une demande des provinces. On sait bien qu'il rêve depuis longtemps d'entrer dans ces juridictions.

J'irai avec plus le sentiment de danger à rencontrer que d'espoir de changements véritables. Ce que je souhaitais, ce que je souhaite encore, c'est qu'il soit possible de faire des choses sérieuses au plan économique. Je constate, en lisant l'ordre du jour, qu'on parlera d'économie au repas et qu'on nous permettra de parler d'économie en mangeant, entre poires et fromages, et, pour le reste, c'est un agenda fédéraliste centralisateur, dans la vieille tradition du gouvernement fédéral. C'est une conférence fédérale-provinciale qui me paraît s'inscrire dans la même lignée de celles auxquelles mes prédécesseurs ont dû assister. J'irai avec la détermination de faire entendre avec force la voix du Québec, d'empêcher les nouvelles avancées fédéralistes, de défendre les impôts des Québécois.

J'irai, en particulier, pour voir où on est dans le dossier de la main-d'œuvre. On a déposé un document qui, à première vue, s'inscrivait dans une perspective qui pourrait être positive, mais j'ai déjà fait savoir à M. Chrétien, et après même que ses hauts-fonctionnaires eussent reçu de nos hauts-fonctionnaires nos préoccupations sur des sujets très importants qui restent à régler dans le cas de la main-d'œuvre, en particulier, le niveau des montants qu'on nous avait promis qu'on saurait de quel montant on parle. On n'a encore rien reçu quant aux enveloppes dont nous pourrions bénéficier avec les transferts. Les montants qui ont été véhiculés entre les branches sont insuffisants.

Deuxièmement, le mode de financement, pour le moment, est aléatoire, est assujéti à la discrétion du ministre des Finances à Ottawa.

Et, troisièmement, on parle d'une durée de trois ans pour une entente. Il est évident qu'il n'y a pas là les conditions pour réussir une entente qui soit satisfaisante, mais j'avais cru voir, on avait cru voir qu'il y avait des possibilités de bouger encore en négociation. Donc, je ne désespère pas, mais il est certain que nous allons nous montrer fermes quant au maintien des revendications historiques du Québec, dans le dossier de la main-d'œuvre et puis, en plus, ça va se passer à huis clos. J'ai demandé à maintes reprises que ces discussions essentielles, importantes, se tiennent en public et j'ai constaté, en voyant l'ordre du jour, que j'avais vu, d'ailleurs — M. Chrétien m'en avait informé — que ça se passerait à huis clos. Il est certain qu'on peut compter sur nous pour que les choses qui sont dites là soient publiques, certainement, en tout cas, en ce qui concerne les positions du Québec, toutes les positions du Québec qui seront adoptées au cours de ces discussions à huis clos seront rendues publiques et j'aurai peut-être un peu de temps, parce que, si on discute de constitution, il semble qu'on veut en discuter, de formule d'amendement, je n'y serai pas, j'aurai des loisirs, à ce moment-là, pour vous rencontrer.

M. Houle (Robert): M. Bouchard, ce matin, M. Chrétien, en conférence de presse, a dit qu'il aurait souhaité discuter plus en profondeur de constitution, du droit de veto, en particulier, qu'il voudrait accorder à différentes régions du Canada, et s'il ne le fait pas comme il voulait

le faire, c'est surtout à cause de vous, parce que vous vous opposez à l'idée même d'un veto. Donc, il dit que s'il n'y a pas moyen de renouveler la constitution, c'est à cause de l'attitude du Québec.

M. Bouchard: Vous l'avez entendu, ici, à côté de moi, dire qu'il n'aimait pas parler de constitution, qu'il s'était fait élire sur un programme de ne pas en parler, il espérait ne pas en parler, alors vous comparerez ses déclarations, vous les comparerez.

M. Séguin (Rhéal): M. Bouchard, vous avez dit que si on parlait de renouvellement de la fédération, que vous, vous alliez parler de souveraineté, qu'est-ce que vous allez dire aux autres premiers ministres sur la question de la souveraineté?

M. Bouchard: On verra. Je pense que le programme souverainiste est bien connu. Pour toute la question constitutionnelle, il est évident — et je ne suis pas le seul à le penser, on sait que d'autres premiers ministres des provinces le pensent aussi, M. Chrétien lui-même a donné à entendre qu'il le pensait, également, lorsqu'il est venu ici vendredi dernier — c'est évident qu'il est absolument stérile, absolument sans aucune pertinence, que de tenter de faire quoi que ce soit au plan de renouvellement de la constitution canadienne, nous le savons tous, donc ne perdons pas de temps à cela.

La seule solution, moi, que je vois, puis c'est celle que nous proposons aux Québécois, c'est qu'il y ait un référendum, lorsque le temps sera venu, et que nous décidions, nous, de quelle façon nous allons nous comporter au projet souverainiste: Est-ce que nous allons voter pour? Est-ce que nous allons voter contre? Nous, nous croyons que c'est la seule solution, et elle ne peut être mise en œuvre que par un référendum. Tout le reste, c'est du temps perdu. Alors, pour ne pas perdre notre temps, l'employer à bon escient, il faut consacrer le temps à un programme de gouvernement, un programme de création d'emplois, un programme d'assainissement des finances publiques, un programme de rationalisation et de maintien des programmes sociaux. Moi, c'est exactement là où j'en suis. Pour le reste, je souhaiterais qu'il soit possible, avec les différents paliers de gouvernement, en particulier avec celui auquel on envoie 30 000 000 000 \$ par année d'impôt, de faire des ententes, de conclure et de réaliser des projets économiques qui soient créateurs d'emplois. Le reste, c'est du temps perdu, le reste, c'est stérile, le reste, c'est néfaste pour la quiétude publique.

Le Modérateur: O.K., Michel David.

M. David (Michel): Oui, M. Bouchard. Vendredi dernier, quand vous avez annoncé que vous vous rendiez à la Conférence, vous n'aviez pas l'ordre du jour...

M. Bouchard: Non.

M. David (Michel): ...à moins que vous me corrigiez. Donc, vous avez pris votre décision, j'imagine, sur la foi de ce que vous avait dit M. Chrétien. Est-ce que vous avez eu l'impression de vous faire avoir dans cette affaire-là?

M. Bouchard: Non, parce que, de toute façon, je sais qu'il faut y aller. Je sais très bien, parce que j'ai bien analysé la question, qu'un premier ministre du Québec n'a pas le choix d'aller défendre les intérêts du Québec quand ils sont menacés ou alors quand on pourrait penser

qu'on va les faire évoluer dans une conférence fédérale-provinciale. J'y serai. J'aurais souhaité y aller avec plus d'espoir, parce que je pensais, et je pense encore d'ailleurs, que beaucoup de premiers ministres voudront parler d'économie, voudront parler de projets porteurs, de création d'emplois. J'ai l'impression que je ne serai pas le seul à être mécontent de l'ordre du jour si j'ajoute foi à des reportages qui paraissent aujourd'hui dans les journaux. Mais, de toute façon, j'irai. M. Chrétien m'avait donné l'impression — je ne dis pas qu'il m'a trompé, non, mais j'avais eu l'impression; peut-être l'avez-vous eue aussi — lors du point de presse que nous avons fait ensemble, que nous parlerions beaucoup plus d'économie, que nous parlerions de programmes économiques, des choses qui pourraient créer de l'emploi. Et, ce que je vois là, c'est la vieille rengaine fédéraliste de vouloir consolider des acquis qui ont été faits au détriment de nos compétences et d'opérer d'autres trouées puis, en plus, de les faire avaliser. Et, en ce qui concerne les sombres questions de formule d'amendement, de droit de veto et de ces histoires, je ne vais certainement pas cautionner, même de mon silence, la tenue de ces propos, c'est en mon absence que ça se fera.

Le Modérateur: O.K., M. Girard.

M. Venne (Michel): Si vous permettez...

M. Girard (Normand): Monsieur...

Le Modérateur: Un instant.

M. Venne (Michel): ...juste une petite question, M. Bouchard. Est-ce que je dois comprendre de vos propos que l'ordre du jour n'est pas conforme à ce que M. Chrétien vous avait dit en privé?

M. Bouchard: Non, je ne dis pas cela. Je dis que l'ordre du jour n'est pas conforme à l'espérance que j'avais qu'on fasse plus de place à l'économie dans ces discussions.

Le Modérateur: Normand Girard.

M. Girard (Normand): M. le premier ministre, vous avez parlé d'empiétements nouveaux que le fédéral veut faire dans des champs de compétence provinciale, vous avez mentionné l'aide sociale. Comment peuvent-ils empiéter davantage dans l'aide sociale ou la sécurité sociale qu'ils ne le font à l'heure actuelle?

M. Bouchard: Ils peuvent le faire encore plus, apparemment.

M. Girard (Normand): Comment ça, comment peuvent-ils faire ça?

M. Bouchard: Bien, c'est-à-dire que toute la question des aînés, il semble que... Moi, je n'étais pas présent à ces discussions des neuf provinces qui ont eu lieu. Les provinces ont préparé un document qui constate un consensus. Les provinces souhaitent que le fédéral prenne leur place dans le domaine de la sécurité du revenu des aînés et des politiques destinées aux enfants. Elles veulent agrandir encore dans l'aide sociale, dans la mesure où ce n'est pas encore possible. Et il est évident, là, que c'est très grave, tout ça, parce que ça veut dire que les autres provinces du Canada, ce n'est pas le fédéral, là; ce n'est pas forcément les

mandarins d'Ottawa là... C'est que les autres provinces du Canada, l'idée du pays qu'elles ont en tête, c'est un pays où le fédéral est la mère poule puis assume des juridictions qui sont maintenant, d'après la Constitution, en leur possession puis dont elles ne veulent pas. Alors que, nous, on trouve qu'on n'en a pas assez, que le fédéral en prend déjà trop, eux, ils veulent que le fédéral en prenne plus. On voit très bien, là, qu'il y a deux notions de pays qui s'affrontent. On ne parle pas du même pays, hein.

M. Girard (Normand): D'accord, maintenant, M. le premier ministre, dans cette même veine là, si, par exemple, il y avait un consensus de l'ensemble des provinces et du fédéral pour en arriver à une forme de centralisation concernant toute cette question de sécurité du revenu pour les enfants, pour les aînés et le reste, comme vous venez de le dire, là, est-ce que la position du Québec traditionnelle va demeurer la même, c'est-à-dire, un retrait avec compensation financière sous forme de points d'impôt?

M. Bouchard: Les positions du Québec, en fait, c'est étonnant de voir à quel point, d'une conférence fédérale à l'autre, d'un régime, d'un parti à l'autre, ici, à Québec, au pouvoir, c'est toujours la même chose à Ottawa, puis le rôle des premiers ministres, tant qu'on n'aura pas pris la décision de souverainisme, ça va aller de s'esquinter pour empêcher que les affaires qui n'ont pas de bon sens, encore pire que la situation actuelle, puissent arriver.

Le modérateur: Paul Larocque.

M. Larocque (Paul): M. le premier ministre, juste revenir sur la question de Michel David. Je cherche à comprendre, qu'est-ce qui s'est passé vendredi dernier et aujourd'hui. Il y a un changement de ton. Vendredi, on avait l'impression que vous et M. Chrétien étiez en train de négocier une sorte de coexistence pacifique ou, en tout cas, fonctionnelle. Par vos propos, on a l'impression que vous revenez à la ligne dure ou, en tout cas, appelons-la une sorte de guerre froide.

M. Bouchard: Non.

M. Larocque (Paul): Qu'est-ce qui s'est passé entre...

M. Bouchard: J'ai l'ordre du jour, hein. Tout le monde peut le lire. Par exemple, quand on voit des échéances complètes qui sont coiffées du beau titre de « Renouveau de la Fédération », je ne m'en vais pas là pour ça, moi. Tout le monde sait que je ne vais pas là pour ça. Tout le monde le sait, mais on l'écrit quand même à l'ordre du jour, « Renouveau de la Fédération ». Et puis, c'est plein de trucs cosmétiques. Puis, ce qui apparaît maintenant très clairement, c'est que le fédéral, il en veut encore plus, des responsabilités qui, maintenant, dépendent du Québec. Et puis il ne nous transfère pas l'argent qui va avec, puis il garde le contrôle sur les programmes qu'on devrait faire.

M. Larocque (Paul): Puis il impose des normes.

M. Bouchard: Puis il impose des normes. C'est évident, c'est tellement clair, c'est tellement évident, là. C'est tellement clair. Et, moi, ce que j'avais espéré — j'espère que c'est encore possible, parce que je vais en parler là-bas, c'est sûr que je vais en parler, mais ce ne sera

pas limité par les coquilles qui viennent du fédéral, là — c'est qu'on parle d'économie puis qu'on parle de projets économiques qui vont créer de l'emploi, puis qu'on cesse de nous faire perdre notre temps avec des bévues constitutionnalistes. Et je pense que je ne serai pas le seul. J'ai l'espérance de ne pas être isolé à ce point de vue. D'après ce que je peux voir, là, il y a d'autres premiers ministres qui sont... et quand j'ai vu M. Chrétien, de toute façon, j'avais décidé d'y aller. Vous l'avez vu et je vous ai référé à ce qu'il a dit, M. Chrétien, devant vous. La Constitution, ça ne l'intéresse pas. C'est seulement que si certains le forcent à en parler qu'il va en parler un peu, pas longtemps, c'est ce qu'il a dit et que pour des raisons tout à fait différentes, bien sûr, il pense comme moi que c'est une perte de temps d'en parler. Il vous l'a dit en public, ici, à Québec, vendredi. Là, on a l'ordre du jour qui nous montre que ça semble vouloir être différent. En tout cas, je vais être extrêmement vigilant et extrêmement déterminé.

Des voix: Est-ce qu'on pourrait l'avoir l'ordre du jour?

M. Bouchard: Il n'est pas rendu public, l'ordre du jour? Où il est, on va...

M. Larocque (Paul): Comptez-vous que M. Harris pourrait vous défendre, enfin, il y a une sorte d'alliance avec M. Harris, là?

M. Bouchard: Je ne peux pas compter sur personne sauf sur le pronostic que je peux avoir que certains vont s'inscrire en faux contre certains aspects de l'ordre du jour. Pas un mot sur la TPS. Où est-ce que vous voyez la TPS là-dedans? On a 1 900 000 000 \$ de revendications, nous, fondées sur l'application d'un programme qu'on vient de donner aux Maritimes. Si on prend le programme, ce qu'on a proposé aux Maritimes et qu'on l'applique intégralement et de façon extrêmement rigoureuse à notre situation, le fédéral nous doit 1 900 000 000 \$ puis il n'en est pas question là-dedans. Il va en être question là-bas, je peux vous le garantir.

M. Lessard (Denis): M. le premier ministre, il semble que vous voulez parler d'économie. Il semble que, vendredi, M. Chrétien évoquait avec vous la possibilité de créer une troisième délégation commerciale des premiers ministres, un Team Canada III, si on veut.

M. Bouchard: Oui, c'est vrai, mais il ne l'a pas dit en public.

M. Lessard (Denis): Non, non mais est-ce que...

M. Bouchard: Il ne l'a pas dit non plus.

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Lessard (Denis): Mais, est-ce que vous seriez à appuyer... Est-ce que c'est utile?

M. Bouchard: On verra tout ça, on verra tout ça.

M. Lessard (Denis): Mais il semble que vous n'ayez pas refusé sur...

M. Bouchard: Non, non, je n'ai pas refusé, mais on verra tout ça. On verra s'il y a de l'emploi à aller créer là puis si c'est bon pour le Québec. On verra.

M. Lessard (Denis): Il a été évoqué aussi un renouvellement des programmes fédéraux-provinciaux sur les infrastructures.

M. Bouchard: Oui.

M. Lessard (Denis): Est-ce que Québec serait d'accord avec ça, avec l'idée?

M. Bouchard: Bien, il faudrait voir de quels programmes il s'agit. Peut-être qu'ils nous réservent de bonnes surprises à Ottawa, peut-être que c'est un programme payé à 100 % par le fédéral qu'ils veulent nous proposer, mais on verra, ce n'est pas à l'ordre du jour, ce n'est pas là. C'est pour ça, entre autres, qu'il faut y aller, pour aller voir, mais pas les yeux fermés, il faut aller voir les yeux ouverts.

M. Houle (Robert): Mais quand vous dites que vous avez l'espérance de ne pas être isolé, c'est donc que vous craignez d'être isolé. Quelles seraient les conséquences d'un isolement?

M. Bouchard: Bien, les conséquences d'un isolement, c'est que les choses se cristallisent, les choses se cristallisent.

M. Houle (Robert): Qu'est-ce que vous voulez dire?

M. Bouchard: Bien, les conflits se cristallisent, les conflits deviennent très évidents et je craindrais qu'un braquage constitutionnel puisse avoir des répercussions sur l'économie dans le sens qu'il soit moins possible d'avoir une coopération économique avec Ottawa. Je ne crains pas le braquage comme tel; je sais bien que la décision, c'est nous, au point de vue constitutionnel, c'est nous qui allons la prendre, mais seulement que si on devait, si M. Chrétien devait nous plonger dans un autre conflit constitutionnel, ça va être plus difficile de se consacrer exclusivement à la création d'emplois et au redressement des finances publiques.

M. Houle (Robert): Donc, vous craignez qu'à l'issue de cette conférence, le Canada se plonge à nouveau dans une crise constitutionnelle, mais on l'est toujours en crise constitutionnelle, M. Bouchard.

M. Bouchard: Oui, larvée, larvée. Une crise larvée, parfois elle est plus visible, parfois elle plus intense, elle a des hauts et des bas et, personnellement, moi, je pense que la crise, là, dans la mesure où elle existe, comme vous dites, dans l'état actuel, va se résoudre par un référendum au Québec. Ce n'est que la seule façon de la résoudre. Toute autre tentative va être tout à fait contre-productive.

M. Houle (Robert): Et, dans ce contexte-là, vous pouvez souhaiter qu'elle se prolonge, la crise constitutionnelle?

M. Bouchard: Non, moi je ne souhaite rien du côté d'Ottawa, je sais qu'il n'y a rien qui va venir

de là. Je sais que l'agenda dépend de nous, au Québec, et que, pour le moment, l'agenda passe par ce qu'on fait présentement, un programme de création d'emplois dans la mesure du possible, assainissement des finances publiques, rigueur de gestion, prise en charge des responsabilités budgétaires et que, le moment venu, il faudra faire le référendum parce que je suis convaincu que c'est la seule solution, c'est la seule voie qui nous mène à la solution.

M. Bouchard: L'ordre du jour, c'est que la veille, il y a un dîner à huis clos, entre les premiers ministres et là, on parle d'économie, vous avez vu? Donc, on en parlera au moins, mais en dînant. Ensuite, le lendemain, la séance de... Ah oui, c'est le matin que... on ne sait pas au juste. Vous savez, ces ordres du jour-là, des fois, vous n'abordez la question prévue, et des fois on pense l'aborder avant le lunch, des fois, ça va après. Ce que je veux dire, là, c'est de façon très claire, c'est que, quand on parlera de l'article 49, moi, je ne serai pas là, à quelque moment que ce soit, bien sûr.

M. Morin (Gilles): M. Bouchard, la politique de la chaise vide, vous étiez contre ça parce que ce n'était pas dans les intérêts du Québec.

M. Bouchard: Oui. C'est pour ça que je vais à Ottawa le vendredi.

M. Morin (Gilles): Oui, mais pour cette portion-là, ce sera la chaise vide.

M. Bouchard: Oui, mais il faut l'unanimité pour discuter de ça, pas pour en discuter, mais pour conclure un accord sur l'amendement. D'abord que je ne suis pas là, ils sont paralysés.

M. Morin (Gilles): Donc, c'est...

M. Bouchard: Puis, d'ailleurs, je ne suis pas le seul, hein, parce qu'il y en a d'autres qui ne veulent pas, aussi. On le sait en partant, là.

M. Houle (Robert): C'est ce que M. Chrétien disait ce matin. C'est à cause de vous s'il n'y aura pas même moyen d'en discuter, dans le fond. C'est qu'en n'étant pas là, il n'y a pas moyen d'en discuter.

M. Bouchard: Mais il y en a d'autres qui ont dit qu'ils ne voulaient pas en discuter, là. Il y en a quatre autres qui ne veulent pas en discuter.

M. Houle (Robert): Oui, mais ils vont être là, eux autres.

M. Bouchard: Bien, on ne le sait pas s'ils vont être là. Qu'ils y soient ou non, s'ils ne veulent pas conclure d'accord sur la formule d'amendement, c'est une perte de temps.

Une voix: Mais est-ce que vous pensez peut-être que ça a été fait par exprès pour... Est-ce que M. Chrétien peut déclencher des élections puisqu'il peut leur dire: Écoute, on a essayé d'avoir une discussion là-dessus. Tout semble (?) parler alors. Où on s'en va?

M. Bouchard: Je ne le sais pas. Je n'ai pas de... Votre opinion vaut la mienne là-dessus. Je ne le sais pas. Je n'ai pas d'idée.

Des voix: Merci.